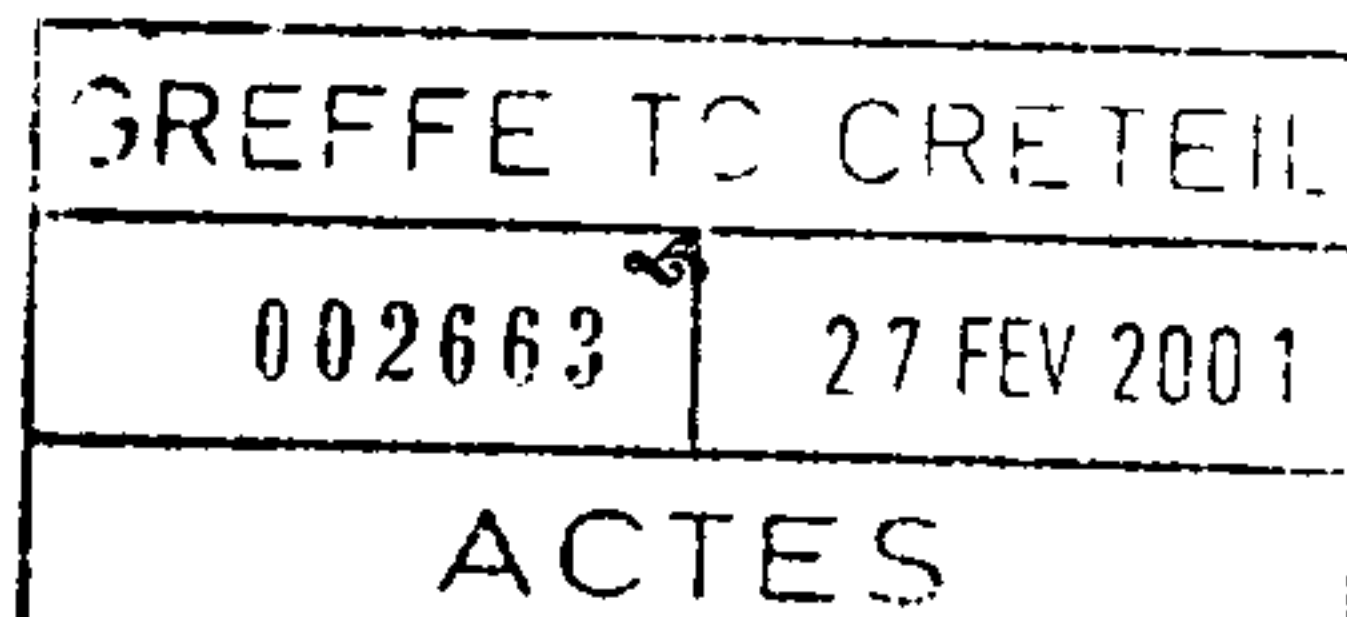


ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

96B715

ABPSI SARL
106 BIS, AVENUE PIERRE SEMARD
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE



L'an deux mille un, le 31 janvier, à 14 heures, au siège social, les associés se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur Christian CHESNOY
porteur de | 150 parts |
| - Monsieur Philippe KONZELMANN
porteur de | 250 parts |
| - Monsieur Patrick ROBERTO
porteur de | 150 parts |
| - Monsieur Michel BERGER
porteur de | 450 parts |

Est également présent :

- Monsieur DUMOTTIER Raymond..

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur BERGER Michel en sa qualité de gérant.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent au moins les trois quarts du capital social, et qu'en conséquence l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- le rapport du gérant ;
- divers documents.

RD

ABPSI SARL
Changement de gérant

Le président expose que la présente assemblée a été convoquée verbalement avec communication de son ordre du jour, et qu'il y a eu dispense de l'envoi recommandé prévu par la loi, et que le rapport de la gérance, le texte de résolutions et d'une manière générale tous les documents exigés par la loi ont été adressés aux associés dans les formes et délais légaux avec la convocation à l'assemblée, et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission de Monsieur BERGER Michel de ses fonctions de gérant ;
- nomination d'un nouveau gérant en son remplacement ;
- suppression de la mention domiciliaire.

Il est ensuite donné lecture des rapports de la gérance.

Ces lectures terminées, le président ouvre la discussion.

Diverses observations sont alors échangées et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur BERGER Michel, de ses fonctions de gérant de la société à compter du 31 janvier 2001 qui deviendra effective à partir du 05 février 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée nomme en qualité de nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire à compter du 05 février 2001 Monsieur DUMOTTIER Raymond, né le 09 novembre 1948 à PARIS (10^{ème}), de nationalité française, demeurant au Bailly C – 2, rue de l'Eglise – 77720 GRANDPUITS BAILLY CARROIS

avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts de la société.

Monsieur DUMOTTIER Raymond présent à la réunion, en acceptant les fonctions qui viennent de lui être attribuées, déclare n'être soumis à aucune des interdictions, ni incompatibilités prévues par la loi, susceptibles de lui empêcher lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RD

TROISIEME RESOLUTION

Le siège social reste fixé au 106 bis, avenue Pierre Sépard – 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE.

La mention «domiciliataire : MNP APPLICATIONS» est purement et simplement supprimée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou copie du présent procès verbal, pour remplir toutes formalités de publicité, dépôt et autre qu'il appartiendra.

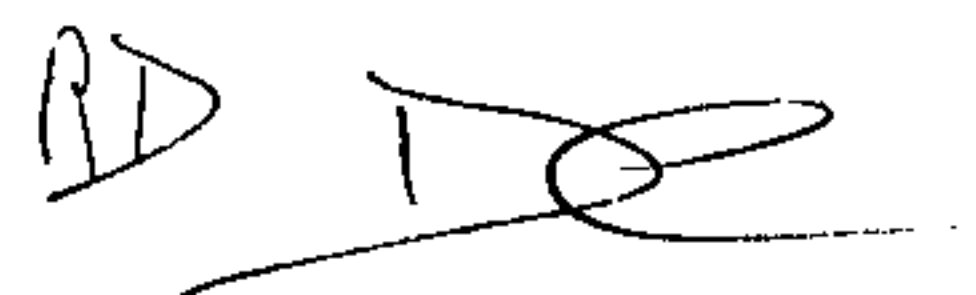
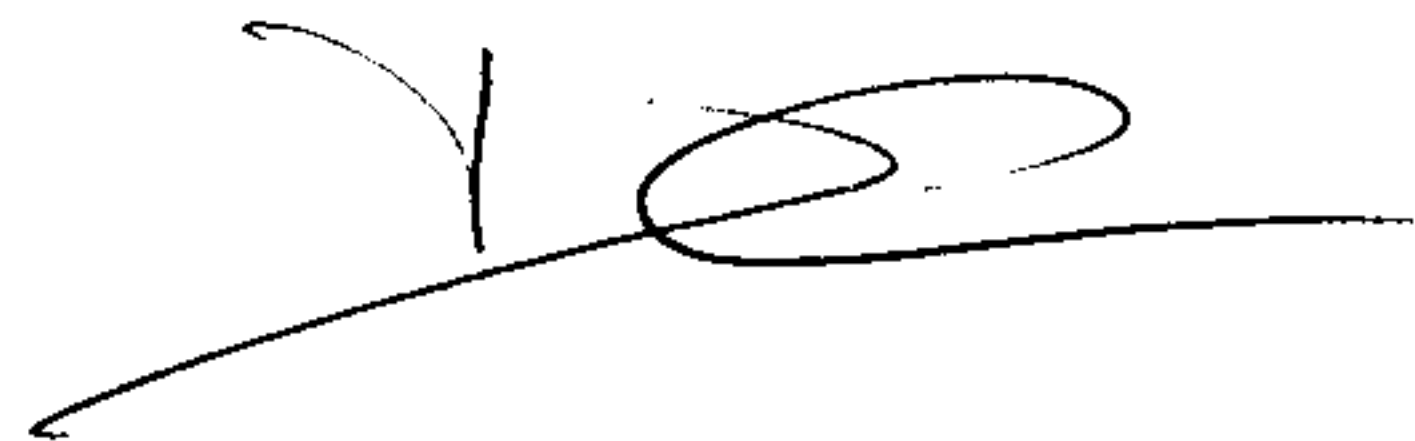
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par les participants après lecture.

Les associés,

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ABPSI SARL
Changement de gérant